



Retour sur le Comité syndical du 23 mars 2023

Le Comité syndical du Pôle métropolitain du Genevois français s'est réuni à Annemasse ce jeudi 23 mars sous la présidence de M. Christian Dupessey, avec à l'ordre du jour une étape majeure pour la mise en place d'un SCoT du Genevois français, ainsi que la signature d'un partenariat avec la French Tech du Genevois français.

Au regard de la dynamique métropolitaine transfrontalière et des défis à relever, il est de plus en plus nécessaire que le Genevois français soit doté d'un document réglementaire permettant un aménagement cohérent du territoire. En adoptant à l'unanimité la délibération de préfiguration du SCoT du Genevois français, commun à 5 intercommunalités (Annemasse Agglo, Pays de Gex Agglo, Communautés de communes du Pays Bellegardien, du Genevois, et Ussets et Rhône), le Pôle métropolitain marque une étape importante du mandat 2020-2026, vers un projet politique et stratégique commun pour l'aménagement du territoire.

Cette démarche, initiée sur un premier périmètre resserré à 4 collectivités membres du Genevois français, auquel pourrait s'ajouter la Communauté de Communes Ussets et Rhône, vient en réponse aux enjeux communs aux collectivités qui partagent un même bassin de vie : attractivité liée à Genève, forte croissance démographique, activité économique dynamique, habitat, protection de l'environnement, cohésion sociale, mobilité, paysage, etc.

Les politiques d'aménagement du territoire du Genevois français étant actuellement morcelées, avec 7 SCoT couvrant (et dépassant parfois) le périmètre du Pôle métropolitain, la perspective de l'élaboration de ce document d'urbanisme commun à 5 intercommunalités permettra de mieux répondre aux besoins des habitants.

La délibération soumise au vote ce jeudi soir est une première étape indispensable pour préciser les modalités d'organisation juridiques et administratives, la vision politique et convenir de la méthode de travail à adopter, dans l'objectif d'aboutir à un potentiel transfert de la compétence SCoT au cours de l'année 2024. Un travail particulier sera mené pour convenir le cas échéant, dans un même temps, des modalités de l'adhésion de la Communauté de communes Ussets et Rhône au Pôle métropolitain du Genevois français, condition préalable indispensable, pour intégrer le SCoT du Genevois français.

« Cette délibération est la reconnaissance par les EPCI du rôle incontournable du Pôle métropolitain dans l'aménagement du territoire au sein d'une agglomération transfrontalière. C'est la première étape d'un projet politique qui vise à doter le territoire d'un outil d'aménagement du territoire efficace, face à ces défis majeurs. »
Vincent SCATTOLIN, Vice-président délégué à l'aménagement du territoire

Contact presse

Sébastien JERDELET

Tél. : +33 (0)630 91 48 16

communication@genevoisfrancais.org

genevoisfrancais.org



En parallèle, la démarche InterSCoT se confirme entre le Pôle métropolitain et les SCoT voisins dont le périmètre chevauche celui du Genevois français : SCoT du Chablais et SCoT Cœur de Faucigny. L'InterSCoT est une démarche non réglementaire mais qui a pour objectif de créer un espace de dialogue afin de partager les enjeux de territoire et en vue de mieux coordonner les visions d'aménagement.

Autre point à l'ordre du jour dans le domaine économique, la signature d'un partenariat de financement avec la French Tech du Genevois français. Celui-ci permettra de renforcer l'engagement du Pôle métropolitain en faveur de l'innovation, en s'appuyant notamment sur les lieux totems du territoire (Pays de Gex-Innogex, Station A-Archparc ; Puls ; Innovales-Innolab ; Delta-CRIC : L'échappée – Faucigny-Mont-Blanc Développement) et en l'ancrant dans une dynamique plus large grâce au réseau French Tech régional, national et international.

« Convaincu de l'importance d'équilibrer l'économie, l'emploi et la formation sur la partie française du Grand Genève, le Pôle métropolitain a décidé de soutenir l'association French Tech du Genevois français, lui donnant ainsi l'élan indispensable à sa réussite. La qualité et les compétences des start-ups adhérentes engagées sur les thématiques de l'innovation dans la transition écologique nous ont convaincues. Le travail en binômes entre les membres de l'association et les lieux totems répartis sur l'ensemble du territoire montre l'importance de la collaboration public-privé pour réussir les challenges de la transition écologique et du développement d'une économie à haute valeur ajoutée en France. »

Auréliе CHARILLON, Membre du Bureau, déléguée à l'innovation - valorisation et suivi des actions innovantes

SCoT ?

Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale. Le périmètre du SCoT doit tendre aujourd'hui vers l'échelle d'une aire urbaine, d'un grand bassin de vie ou d'un bassin d'emploi, prenant également en compte un bassin de mobilité. Il permet d'établir un projet de territoire qui anticipe les conséquences du dérèglement climatique, et les transitions écologique, énergétique, démographique, numérique...

Plus d'informations :

www.ecologie.gouv.fr/scot-projet-strategique-partage-lamenagement-dun-territoire

Contact presse

Sébastien JERDELET

Tél. : +33 (0)630 91 48 16

communication@genevoisfrancais.org

genevoisfrancais.org